Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 056-215600222-20260204-2026_0402_8-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BRANDIVY

2026_0402_8

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 8
Votants : 13

L'an deux mille vingt-six
Le mercredi 04 février 2026 à 20 heures 00
Le Conseil Municipal de la Commune de BRANDIVY
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Mr Guillaume GRANNEC, Maire

Conseil Municipal : séance du 04 février 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS en exercice : 15

Convocation et affichage : 29 janvier 2026

Présents : MM. GRANNEC Guillaume, LE NOCHER Yannick, SITRUK Jean-Claude, HERISSON Liza, FRIBOURG Pascal, BRULE Guillaume, CHARLES Pénélope, DECOURCHELLE Elodie

Absents excusés : PEYRE Jean-Jacques (pouvoir à Jean-Claude SITRUK), OLSZER Nadine (pouvoir à Pascal FRIBOURG), DEMANNEZ Viviane (pouvoir à Yannick LE NOCHER), LE BRECH Guillaume (pouvoir à Liza HERISSON), DANIBO Céline (pouvoir à Guillaume GRANNEC), PAILLEUX Clara, CAHET Laurent

Secrétaire de séance : HERISSON Liza

Décisions du Maire par délégation du Conseil Municipal

Convention Morbihan Energies : extension éclairage : Lotissement de Kerican 2 800 € HT
Hameaux légers : devis pour le projet d'habitat participatif : 5050 € HT

Fait et délibéré, aux jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures

Le secrétaire de séance
HERISSON Liza



Fait à BRANDIVY, le 11 février 2026
Pour copie conforme,
Le Maire,



Guillaume GRANNEC

Acte rendu exécutoire après transmission au représentant de l'Etat et affichage le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.